

**Synthèse présentée en fin du colloque Veille Planification Évaluation 2003
par Mariette Breton, directrice de la planification stratégique MRN,
exécutif du GPS et animatrice générale du Colloque**

Je vais maintenant faire une courte synthèse du Colloque, car je considère qu'il serait intéressant de partir avec un fil conducteur à l'esprit. Il y a vraiment eu beaucoup d'échanges, beaucoup d'idées très intéressantes, beaucoup de réflexion lors de ces deux derniers jours! L'idée de la vitrine (dont nous parlions hier en fin de journée, à savoir est-ce l'effet miroir ou l'effet vitrine qui est recherché par la reddition de comptes?) ne peut définitivement pas être négligée. Nous devons garder à l'esprit l'aspect vitrine, l'aspect transparence, le fait que l'on s'adresse à des citoyens dans cette fameuse reddition de comptes. On doit s'assurer que notre vitrine soit intéressante pour le citoyen et qu'elle lui permette de voir en profondeur ce qui se passe en termes de résultats au niveau de l'administration publique. Donc, beaucoup d'idées exprimées qui ont aussi tourné autour de la recherche d'une valeur significative des éléments qui se retrouvent dans les rapports annuels, puisque actuellement, c'est notre médium principal de reddition de comptes.

Mais alors, comment pouvons-nous donner une valeur significative à cette reddition de comptes pour les élus, pour les parlementaires, pour les citoyens? Pour en arriver à lui donner un sens, on a beaucoup parlé, si vous vous souvenez bien, de la capacité *d'interpréter*, de mettre *en contexte les résultats* et de voir aussi la réelle *contribution des organisations* qui présentent ces résultats. Alors, il ne s'agit pas seulement de présenter ces résultats, il faut présenter notre *contribution* à ces résultats. Il a été dit, à cet effet, que l'analyse comparée qui peut être produite par la fonction de veille, entre autres, offre un potentiel pour contribuer à interpréter les résultats et à les mettre en perspective. D'ailleurs, les deux dirigeants qui nous ont parlé de leur expérience en commission parlementaire ont soulevé cette dimension. Ils nous ont rappelé le fait qu'on leur demandait de relativiser leurs résultats par rapport à des organisations comparables aux leurs.

On a également abordé, toujours dans le sens de cette contribution, l'apport que les avis des évaluateurs pourraient fournir pour enrichir ce témoignage sur les contributions. Il faudrait en arriver à une évaluation qui serait de niveau vraiment stratégique et qui alimenterait le caractère significatif de la reddition de comptes.

Ce matin, lorsque M. Boisvert, directeur du Laboratoire d'éthique publique à l'ENAP nous a parlé de l'éthique, il y avait, dans ses propos, une référence à la résonance intérieure chez les individus du sens de la responsabilisation dans l'action quotidienne. J'ai retenu, de cette idée de la responsabilisation, que l'on peut la porter et faire un lien avec la nécessité, en termes de reddition de comptes, de donner des explications, de fournir des éléments d'interprétation. Ainsi, présenter un résultat, c'est une chose, mais si je le présente et que je prends la peine d'expliquer mes décisions et ma contribution, c'est déjà, de mon point de vue, et c'est ce qui a été soulevé, une forme de responsabilisation plus grande.

On a aussi parlé de la reddition de comptes dans le secteur privé. M. Théberge, président-directeur général de CO2 Solution, nous a rappelé que l'entreprise doit aussi rendre des comptes, et ce, à divers types de personnes tels que leurs fournisseurs, leurs actionnaires et leurs clients. Une logique spécifique s'applique

pour chacun des groupes. Mais nous, quand on fait de la reddition de comptes au niveau du secteur public, nos clients ultimes sont, en fait, les citoyens et je pense que ça nous ramène encore à l'idée de la vitrine. Par ailleurs, lors de la dernière conférence du colloque, M. Léonard, associé conseil Harel Drouin et ex-président du Conseil du trésor, nous a bien expliqué à quel point c'est important pour un député, pour les élus qui siègent sur des commissions parlementaires, pour l'Assemblée nationale, qu'il y ait une reddition de comptes qui se situe à un niveau excessivement significatif. On doit viser une économie d'indicateurs, mais utiliser les bons indicateurs qui portent vraiment un sens au regard de ce que les citoyens attendent de l'administration publique.

Alors, si on parlait en ne retenant qu'une idée-maîtresse? Comment, pouvons-nous, dans nos fonctions respectives, contribuer à amener une reddition de comptes davantage significative, et ça, dans tous les sens qui ont été explorés au cours du Colloque. Cela accroîtrait forcément notre synergie entre les veilleurs, les planificateurs et les évaluateurs et je crois que ça favoriserait également le positionnement encore plus stratégique de nos fonctions à l'intérieur des organisations.

C'est donc un défi que je nous souhaite de relever!

En terminant, j'aimerais inviter mes collègues du comité organisateur, qui ont tous travaillé très fort, à venir se joindre à moi sur la scène : Patrick Morand, Roland Villeneuve, André Viel, Anne-Michelle Meggs, Richard Marceau et Jacques Gagnon.

N'oubliez pas la fiche d'évaluation, c'est très important si on veut s'améliorer et en arriver à vous offrir encore un autre colloque l'année prochaine qui correspondra à vos attentes.

Je vous remercie beaucoup de votre participation.

Mariette Breton, animatrice du Colloque